

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1898
Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.
HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :
Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.
Annonces 10 cents la ligne
1re insertion, 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.
Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.
L'IMPARTIAL
TIGNISH 15 Mai 1902

Notre Chemin de Fer

On dit que c'est l'intention des autorités de notre chemin de fer de continuer l'arrangement actuel pendant l'été. Si c'est le cas, ce sera une nouvelle preuve qui servira encore à montrer la complaisance avec laquelle les autorités aiment à maltraiter la partie ouest de l'île. L'automne dernier, le public, en réponse à l'appel de nos hommes les plus influents du comté qui avaient pris l'initiative, ont fait des démarches afin d'obtenir deux trains par jour pendant l'hiver et de les faire fonctionner de manière à pouvoir reconstituer le bateau à son départ de Summerside et à son arrivée dans ce même port. Aujourd'hui, selon les informations obtenues, on veut retourner au système de vingt ans passés. Ce serait un acte rétrograde sans compter que ce serait nous faire une errante injustice. Lorsqu'on constate toutes les facilités mises à la portée du public dans les provinces avoisinantes, sous le rapport des malles et des voyageurs, on a raison de demander pourquoi le comté de Prince est-il traité d'une manière si injuste? Est-ce que le public, en général, doit souffrir, pour satisfaire l'animosité de quelques individus à esprit étroit? Y a-t-il du bon sens dans le fait que les malles et les passagers restent à Summerside depuis 8 heures p. m. jusqu'au lendemain, tandis qu'ils pourraient arriver à leur destination le même soir? Selon le traitement actuel que nous recevons il y a certainement quelque chose qui démontre qu'on ne veut pas nous accorder la même mesure de justice allouée aux autres parties de l'île. Espérons, cependant, que les autorités comprendront qu'il est dangereux d'ignorer une partie du peuple et que la sagesse d'une administration consiste à donner justice égale à tous sans distinction de parti.

La Société St. Jean Baptiste, Québec

Le 23 juin prochain, la société St. Jean-Baptiste de Québec célébrera le 60^{me} anniversaire de sa fondation. Depuis 1824, époque à laquelle les patriotes acadiens français jetèrent les bases de cette association, à Québec, la société St. Jean Baptiste a fait d'énormes progrès et rendu de grands services. Elle a servi de lien entre les classes de la population de cette ville; elle s'est efforcée de rapprocher les meilleurs éléments de vitalité et de progrès. La société St. Jean Baptiste compte dans ses annales plusieurs dates glorieuses. La dernière en 1898, rappelle l'inauguration du monument consacré à la mémoire de Champlain, le père de la Nouvelle France. Cette année, la société va célébrer avec un grand éclat ses noces de diamant. Par

une heureuse coïncidence, l'université Laval célébrera le lendemain, 24 juin, son jubilé par des fêtes splendides. Cet incident sert à prouver que les Canadiens Français mettent au premier de leurs préoccupations patriotiques le progrès des sciences et des lettres, le développement de la haute éducation intellectuelle.

La société St. Jean Baptiste convie à ces fêtes tous les Canadiens-Français du Dominion et des Etats Unis, ainsi que leurs frères les Acadiens des provinces maritimes et des Etats-Unis.

Le 23 juin, Québec verra se dérouler dans ses rues et sur sa place historique, un défilé dans lequel figureront toutes les sommités des diverses classes sociales du Canada. Les fêtes sont organisées par la société St. Jean-Baptiste, dont le président général est M. Thomas Chapais, le secrétaire, M. Joseph Turcotte, et M. L. A. Bergevin, commissaire ordonnateur du cortège.—LA TRIBUNE.

Nous engageons les Acadiens de répondre généreusement et loyalement à l'appel qui leur est fait par nos frères les Canadiens Français d'assister à cette grande fête patriotique. Quoique nous aimions à conserver notre nom d'Acadiens, n'oublions pas que nous appartenons tous à la même grande famille—la France. Réunissons-nous à nos frères de Québec en cette occasion solennelle; et comme le dit si bien un de nos confrères d'Ottawa; affirmons notre vitalité, en jurant sous le regard de Dieu, de conserver le culte des grands idées, des principes religieux, nationaux et sociaux qui ont fait notre salut dans le passé, et qui seuls peuvent nous assurer un glorieux avenir.

Adresse

AU REV. R. B. McDONALD
CURE DE RUSTICO
A L'OCCASION DE SON DEPART DE
CETTE PAROISSE

Dimanche, le 4 mai, après la célébration de la sainte messe, deux adresses et une bourse bien remplie furent présentées par les paroissiens de Rustico, au Rev. R. B. McDonald, qui prend charge de la paroisse de Souris restée vacante par la mort du Rev. D. F. McDonald.

M. Abraham Buote lut l'adresse française, M. Thomas Doyle l'adresse anglaise, et M. le Capt. Théodoris Doucet présenta le cadeau.

Le Rev. Père remercia très cordialement, en termes choisis et élogieux, les paroissiens pour leurs belles expressions d'amour et de reconnaissance, et exprima le vif regret qu'il ressentait d'avoir à se séparer de son cher troupeau. Il va sans dire que le Rev. Père durant son séjour à Rustico s'est acquis l'estime de tous les paroissiens, par l'habile manière dont il a administré les affaires de la paroisse tant matérielles que spirituelles.

ADRESSE FRANCAISE

AU REV. R. B. McDONALD.

Cher et vénéré Curé

Il est dans la vie des occasions où les arrêts de la volonté divine nous semblent bien pénibles. "L'homme propose et Dieu dispose" dit le proverbe. Ce vieux dicton n'a certainement jamais eu d'application plus juste que dans les circonstances présentes, car si les vœux et les prières de toute une paroisse suffisaient pour faire changer les décrets de la Providence, nous n'aurions pas

à déplorer aujourd'hui le départ de notre bien aimé curé.

Depuis dix ans, nous jouissons d'un bonheur tranquille sous votre habile direction. Vous aviez su inculquer dans le cœur de vos ouailles de saines idées morales et religieuses; c'est là une semence immortelle qui ne manque jamais de produire une riche et abondante moisson. Aussi le troupeau vivait-il en paix sous l'œil vigilant du pasteur. Nous comptions goûter encore longtemps cette félicité. Mais voilà que Dieu par la voix de l'un des princes éclairés de son Eglise, dissipe le beau rêve, que nous avions caressé, en vous enlevant à notre affection. S'il est un adoucissement à notre douleur, c'est que nous avons compris que Dieu a vu vos mérites, votre amour de la vertu, votre dévouement pour le salut des âmes, et, dans son infinie sagesse, Il livre en ce jour un champ plus vaste à votre zèle apostolique. Nous nous inclinons devant cet arrêt quelque pénible qu'il soit et nous vous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Depuis longtemps déjà, le renom de vos qualités et de vos vertus, vous a précédé dans votre nouvelle paroisse et la décision épiscopale qui vous appelle à ce poste y a été saluée avec une satisfaction, une joie générale. Là-bas vous aurez des œurs qui sauront vous apprécier et vous chérir mais jamais vous n'en trouverez de plus sincères que ceux que vous laissez derrière vous. Votre souvenir restera vivace au fond de chaque âme. Nul n'oubliera tout ce que votre bienfaisante charité a fait pour nous. Veuillez croire à notre profonde émotion en ce triste jour qui va nous séparer d'un si bon père. Qui pendant votre séjour au milieu de nous, nous avons eu amplement l'occasion d'estimer vos vertus d'apôtre, votre cœur de père, et vos talents distingués. Toujours quand il s'est agi de notre bien être soit spirituel soit temporel vous vous êtes montré notre vrai ami notre sage conseiller. C'est donc le cœur gros de tristesse que nous nous efforçons en vain de vous formuler aujourd'hui nos adieux. Il est un adieu bien plus touchant que ceux que nous pourrions longuement exprimer; c'est celui que du fond du cœur chaque paroissien de Rustico envoie à son bien aimé père et vénéré pasteur.

Nous vous prions d'accepter ce modeste cadeau comme témoignage de notre estime et de notre respect, faible gage de notre amour filial et de notre profonde reconnaissance. Nous y joignons de tout cœur nos meilleurs souhaits de santé de bonheur et de longue vie et nous vous prions de ne pas oublier, devant l'autel du Seigneur, vos enfants de Rustico.

Jonas Doucet)
Zaché Martin) Marguilliers
Nestaire Pitre)
Et les paroissiens.

RENE.

Seance au College St-Joseph

Jeudi, le 22 mai, la "Société Bilingue Lefebvre" donnera sa séance annuelle au "Monument Lefebvre". Une fois l'an, cette société veut montrer au public ce qu'elle peut faire dans les deux langues; et, pour cela, quatre de ses membres, choisis d'avance, présentent deux débats, l'un en français et l'autre en anglais.

C'est seulement la quatrième année que nous avons des soirées de ce genre, et déjà le public s'intéresse à ces joutes oratoires dans lesquelles nos jeunes gens se préparent aux luttes plus difficiles qu'ils auront à soutenir dans le monde. Nous serions heureux de voir nos philosophes prendre part à ces débats, mais les examens qu'ils ont à préparer pour le mois de juin ne leur permettent pas d'entreprendre ce travail. D'ailleurs tous ceux qui ont paru jusqu'à présent étaient de la classe de rhétorique,

et nous avons toujours très bien réussi.

Les quatre orateurs de cette année sont tous du Nouveau-Brunswick, et, chose remarquable, tous du comté de Westmoreland, quoique l'un d'eux soit né dans le comté de Kent. Voici leurs noms:

François M. Daigle, Moncton, N. B. (Autrefois de St-Louis de Kent, N. B.)

Patrick J. Callagher, Moncton, N. B.

Antoine J. Léger, McGuinley's Corner, N. B.

E. Amédée Mélançon, Shediac, N. B.

Dans le débat français MM. Léger et Mélançon entreprendront de prouver contre MM. Daigle et Callagher, que "La révolte de 1837-38 était justifiable," tandis que, dans le débat anglais, MM. Callagher et Daigle soutiendront contre MM. Mélançon et Léger la proposition suivante: "Resolved that, at the present day, Railways are more beneficial to mankind than Navigation."

La fanfare du Collège exécutera quelques-uns de ses meilleurs morceaux, et le chœur Ste Cécile chantera plusieurs chansons, parmi lesquelles, quelques chansons de Bretagne.

Les arbitres des deux débats seront choisis par l'Honorable P. A. Landry, L. L. D.; qui donne un prix spécial à celui des orateurs qui obtiendra le plus grand nombre de points dans ses deux discours.

PROGRAMME DE LA SOIREE.

10. Morceau de Musique Fanfare.
20. Débat français—1re partie MM. Léger & Daigle.
30. Chanson anglaise /
40. Débat français—2me partie MM. Mélançon & Callagher
50. Morceau de musique Fanfare (fare)
60. Chanson anglaise — avec chœur Chœur Ste Cécile.
70. Débat anglais—1re partie MM. Callagher & Mélançon
80. Chanson française
90. Débat anglais—3me partie MM. Daigle et Léger
10. Morceau de musique Fanfare (fare)
11. Chanson française — avec chœur Chœur Ste Cécile
12. Jugement des deux débats
130. Dieu sauve le Roi! Fanfare (fare)

Portes ouvertes à 7 heures et demie.—Lever du rideau à 8 heures.

ENTREE GRATUITE



These pills are a specific for all diseases arising from disordered nerves, weak heart or watery blood. They cure palpitation, dizziness, smothering, faint and weak spells, shortness of breath, swellings of feet and ankles, nervousness, sleeplessness, anaemia, hysteria, St. Vitus' dance, partial paralysis, brain fag, female complaints, general debility, and lack of vitality. Price 50c. a box.

There will be sold by public auction in front of the Court House in Summerside on Monday, the twenty sixth day of May next, A. D. 1902 at the hour of nine thirty o'clock in the forenoon, under a power of sale in a mortgage made between Edouard Lefebvre of the one part and John Lefebvre of the other part and dated the eighteenth day of September A. D. 1888 All that tract of land on lot twenty six bounded as follows: On the west by the division line of half lot number twenty six and running south fourteen degrees East; on the north by Dunk or Bedeque River and extending thereon due East ten chains; then South fifteen degrees East one hundred chains; then due west until it meets the first mentioned division line containing one hundred acres of land more or less. For further particulars apply to J. EDWARD WYATT, Barrister at Law, Summerside. Dated this 22nd day of April A. D. 1902.

Lecteurs, attention! Au prochain numero Nous expliquerons les conditions auxquelles toute personne, qui se conformera aux règlements, aura droit aux magnifiques Primes que nous offrons.

SPECIALMENT RECOMMENDED

LES Vins de Messe

FABRIQUÉS PAR LA MAISON
A. TOUSSAINT & Cie

Sous le Patronage de
MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC
Et la pluspart de
NOS SEIGNEURS LES ARCHEVEQUES et EVEQUES
du Canada.

J. H. Myrick & Co.

Importers and Dealers in

DRY GOODS
HARDWARE
BOOTS & SHOES
FINE GROCERIES
And Fishing Supplies
AT TIGNISH and ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of **NEW GOODS.**

We are prepared to supply the wants of the farmer, fisherman and mechanic.

We invite intending purchasers to give us a call, and they will find we can meet all competitors, and save to them the trouble and expense of going to Summerside or Charlottetown.